

DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-BONNET-DE-MURE



## Plan Local d'Urbanisme

### Emplacements réservés



ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE  
CÉLINE GRIEU



ETUDES & CONSEIL EN ENVIRONNEMENT

Pièce n°	Projet arrêté	Enquête publique	Approbation
06	23 mai 2019	du 4 novembre au 4 décembre 2019	20 février 2020



## Liste des emplacements réservés

### Equipements et espaces publics :

N°	Localisation, n° de parcelle	Désignation du PLU	surface en m <sup>2</sup>	Bénéficiaire
R1	Saint-Bonnet, AX 4-5	Stationnements publics	550 m <sup>2</sup>	Commune
R2	Sous la Côte, AD 10-11	Equipements sportifs et culturels, bassins de rétention et d'infiltration et autres ouvrages hydrauliques relatifs aux eaux pluviales et de ruissellement	11 513 m <sup>2</sup>	Commune
R3	Le Revolay, AI 51-52-53	Equipements sportifs et culturels	5 001 m <sup>2</sup>	Commune
R4	La Planta, AV 191	Extension cimetière	4000 m <sup>2</sup>	Commune
R5	La Route, AP 10	Transfert du monument aux morts	3246 m <sup>2</sup>	Commune
R6	Mezely Nord	Extension de l'aéroport	148,55 ha	Etat
R7	Mure Sud, AW 282-48-284	Stationnements publics	584 m <sup>2</sup>	Commune

**Voiries :**

<b>N°</b>	<b>Localisation</b>	<b>Désignation</b>	<b>Largeur plateforme et/ou surface</b>	<b>Bénéficiaire</b>
<b>V1</b>	Mure Nord	Contre allée à la RD 306	6 m / 1035 m <sup>2</sup>	Commune
<b>V2</b>	Le Chanay	Elargissement du chemin du Bois Rond depuis la route de Meyzieu jusqu'en limite de la commune de Genas	12 m / 992 m <sup>2</sup>	Commune
<b>V3</b>	Sous la Côte	Aménagement du carrefour RD 147 / route de Dormon	738 m <sup>2</sup>	Commune
<b>V4</b>	Vie de Genas	Elargissement de la VC 3 entre le RD 147 et la RD 306	11 m dont 1,40 trottoir 5,5 chaussée 3 cyclable 1,40 trottoir / 978 m <sup>2</sup>	Commune
		plateforme de retournement	365 m <sup>2</sup>	
<b>V5</b>	Grandes Terres	Elargissement du chemin du Lyonnais, de la rue Victor Hugo jusqu'à la parcelle AP 21	12 m / 3015 m <sup>2</sup>	Commune
<b>V6</b>	Grandes Terres	Elargissement du chemin de Manissieux, de la parcelle BC 255 jusqu'à la rue Victor Hugo	12 m / 434 m <sup>2</sup>	Commune
<b>V7</b>	Chemin des Pierres	Elargissement du chemin des Pierres, de la rue Neuve au chemin de Roche côté Ouest	10 m / 199 m <sup>2</sup>	Commune
<b>V8</b>	Grand Chapulay	Elargissement du chemin de la Groa, du chemin de la Roche à la parcelle AT 321	10 m / 225 m <sup>2</sup>	Commune
<b>V9</b>	Les Ardillaux	Elargissement du chemin de la Fouillouse depuis la rue du Triévoz jusqu'au chemin de la Groa	12 m dont 1,50 m trottoir 3 m cyclable 5,5 chaussée 2 m fossé ou haie plantée / 2560 m <sup>2</sup>	Commune
<b>V10</b>	Saint-Bonnet	Elargissement du chemin de Grange Haute (VC 14), au droit de la parcelle BA 307	10 m dont 1,50 trottoir 5,5 chaussée 3 cyclable / 311 m <sup>2</sup>	Commune

N°	Localisation	Désignation	Largeur plateforme et/ou surface	Bénéficiaire
V11	Le Petit Chapulay	Elargissement chemin du Chatenay	7 m / 108 m <sup>2</sup>	Commune
V12	Le Gay	Elargissement du VC 12 (chemin des Ardillaux/ avenue du Gay) du chemin de Chante Margot à la route de Toussieu	entre 13 m / 2135 m <sup>2</sup>	Commune
V13	Mure Sud	Elargissement de la rue du Forgeron, depuis la RD 306 jusqu'à la limite Ouest de la parcelle AW 144	8,00 m dont 2 trottoir 3 chaussée 3 cyclable / 224 m <sup>2</sup>	Commune
V14	Vie de Genas - La Pia	Elargissement de la RD 147 : - de la rue L. Pergaud à la RD 306 - de la limite Sud du bâtiment situé sur la parcelle AW 224 jusqu'à la rue Benoit Max - rue Benoit Max - avenue de Chandieu	14 m 11 m  9 m 8,50 m / 2478 m <sup>2</sup>	Commune
V15	Le Chanay	Elargissement de la rue Lavoisier	10 m / 1341 m <sup>2</sup>	Commune
V16	La Forêt	Elargissement du chemin des Bruyères : depuis le chemin des Engrives jusqu'à la parcelle AC 148	10 m / 1368 m <sup>2</sup>	Commune
V17	Mure Sud	Contre allée à la RD 306	5,50 m / 462 m <sup>2</sup>	Commune
V18	Le Chatannay	Elargissement du chemin des Pierres	10m / 125 m <sup>2</sup>	Commune
V19	La Plaine / RN 6	Voie nouvelle entre le RD 306 et le chemin du Lyonnais	10 m / 2653 m <sup>2</sup>	Commune
V20	Mure Nord	Contre allée à la RD 306	5 m / 185 m <sup>2</sup>	Commune
V21	Mure Sud	Elargissement du chemin de la Planta vers la rue Neuve	195 m <sup>2</sup>	Commune
V22	Le Châtaignier	Elargissement de la RD 147	15 m / 1956 m <sup>2</sup>	Département
V23	Saint-Bonnet	Aménagement du carrefour rue Benoit Max / chemin de Miribel	356 m <sup>2</sup>	Commune
V24	Saint-Bonnet - La Pia	Elargissement du chemin de Miribel	8 et 10 m / 302 m <sup>2</sup>	Commune
V25	Le Châtaignier	Elargissement du chemin des Ardillaux	8 m / 42 m <sup>2</sup>	Commune

N°	Localisation, n° de parcelle	Désignation du PLU	surface en m <sup>2</sup>	Bénéficiaire
S1	Le Château	emplacement pour la réalisation d'une opération de logements dont 100% devront être des logements locatifs sociaux	2 584 m <sup>2</sup>	Commune